

Fin de la pub sur France Télé : les opérateurs devront passer à la caisse

La révolution annoncée aura bien lieu. Christine Albanel, la ministre de la Culture et de la Communication a confirmé ce jeudi sur France 2 que la publicité allait très vraisemblablement tout à fait disparaître des chaînes de télévision du service public. Et les choses vont aller assez vite puisque le « nouveau contrat du service public » pourrait être présenté dès cet été.

Pour Nicolas Sarkozy, le président de la République, la télévision publique ne peut plus fonctionner « *selon des critères purement mercantiles* ». France Télévisions a engrangé un peu plus de 800 millions d'euros de recettes publicitaires en 2007, selon les estimations fournies par le groupe.

Dans le cas où ces revenus seraient supprimés, c'est un milliard d'euros de financement qu'il faudra trouver car les 2 heures de pub quotidiennes devront fatalement être remplacées par du contenu, donc des programmes ayant un coût de production...

Comment compenser un tel montant de recettes ? Christine Albanel a confirmé la mise en place d'une taxe accrue sur les recettes publicitaires des chaînes privées et par une « *taxe infinitésimale* » sur le chiffre d'affaires de nouveaux moyens de communication, comme l'accès à internet ou la téléphonie mobile.

Chaînes privées, opérateurs télécoms et FAI devraient donc bien passer à la caisse. Ces sources de revenus seront-elles suffisantes ? Pour la ministre, il n'y pas de doutes. Les chaînes privées seront les premiers contributeurs.

Pour les opérateurs Internet et télécoms, le risque de pénaliser le développement de ce secteur n'existe pas, estime la ministre. « *Ces entreprises réalisent des milliards d'euros de chiffre d'affaires* », plaide-t-elle...

De nombreux observateurs soulignent que les liens étroits entre Nicolas Sarkozy et Martin Bouygues, patron de TF1, ou encore Bolloré, pourraient ne pas être étrangers à cette annonce... Pour TF1, la fin de la pub sur France Télévisions pourrait se traduire par un véritable jackpot ! Surtout au moment où la première chaîne française accepte mal d'être passée sous la barre des 30% de part d'audience !

Mais pour Christine Albanel, la question ne se pose pas. Elle souligne d'ailleurs que Bouygues Telecom, filiale du groupe Bouygues, propriétaire de TF1, devra participer au financement à travers cette taxe dont le montant reste encore flou.

Il reste désormais à connaître la réaction, certainement virulente, des opérateurs télécoms et Internet. Une menace de hausse des prix des abonnements n'est pas à exclure.